



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

## NOTE POUR LA PRESSE

SITE WEB

[www.who.int](http://www.who.int)

1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: [inf@who.int](mailto:inf@who.int)

Note à l'intention des médias OMS/3  
17 février 2006

### PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES PARTIES A LA CONVENTION SUR LE TABAC

**Genève** – La première Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac a terminé ses travaux aujourd'hui à Genève après avoir décidé ce qui suit :

- Etablir le secrétariat permanent de la Convention dans le cadre de l'Organisation mondiale de la Santé, basée à Genève. Les délégués ont approuvé un budget de \$ US8 millions pour son fonctionnement au cours des deux prochaines années. Les Parties ont convenu de financer ce budget à travers des contributions volontaires fixées.
- Créer des groupes de travail qui commenceront l'élaboration de protocoles (instruments juridiquement contraignants) dans les domaines de la publicité transfrontières et du commerce illicite. Pour aider les pays à mettre en place des lieux sans tabac et des moyens efficaces de réglementer les produits du tabac, les Parties ont décidé d'élaborer des directives (instruments non contraignants).
- Permettre à la Conférence des Parties d'évaluer les progrès accomplis par les pays dans la mise en oeuvre des mesures exigées par la Convention à travers un instrument pilote de notification approuvé par les Parties pendant la Conférence.
- Etablir un groupe spécial d'experts chargé d'étudier des alternatives économiquement viables à la culture et à la production de tabac en vue de faire des recommandations sur les mesures de diversification pour les pays dont l'économie est lourdement tributaire de la production de tabac.

Le Président de la Conférence, l'Ambassadeur du Chili Juan Martabit, a déclaré : « Nous sommes tous conscients de l'urgence du problème du tabagisme et les pays et la société civile sont résolus à agir. J'ai ressenti l'esprit positif qui a régné tout au long de la Conférence, ce qui a manifestement contribué à son succès, en aidant les pays à parvenir rapidement à un consensus sur les questions fondamentales, de sorte que nous puissions concentrer nos efforts sur la mise en oeuvre. Je suis convaincu que ce Traité nous permettra de sauver dans un proche avenir des millions de vies ».

---

Note aux rédacteurs :

La première réunion de l'organe directeur a rassemblé 113 Parties de plein droit sur les 194 Parties signataires. Les Parties de plein droit représentent actuellement 74 % de la population mondiale.

Pour en savoir plus sur la première session de la Conférence des Parties, et consulter notamment l'aperçu des travaux au jour le jour, les documents et les exposés : <http://www.who.int/tobacco/fctc/cop/en/index.html>.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marta Seoane, Chargé de communication, initiative Pour un monde sans tabac, OMS, tél. portable : +41 79 4755 551, courriel : [seoanem@who.int](mailto:seoanem@who.int) ; ou Margorie Granjon, Responsable technique, initiative Pour un monde sans tabac, tél. : +41 22 791 1283, [granjonm@who.int](mailto:granjonm@who.int).  
Site Web : [www.who.int/tobacco](http://www.who.int/tobacco).

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond de l'OMS sont accessibles sur Internet à partir de la page d'accueil de l'OMS : <http://www.who.int/>.